

DATE LIMITE DE RETOUR

DESTINATAIRE

Si vous renvoyez votre déclaration après la date indiquée, les pénalités prévues à l'article L.213-11-7 du code de l'environnement seront appliquées au montant de votre redevance.

ETABLISSEMENT CONCERNÉ

SIRET

NAF

SIRET

NAF

En cas d'erreur, veuillez rectifier ou compléter les informations portées ci-dessus

## REDEVANCE POUR POLLUTION DE L'EAU D'ORIGINE NON DOMESTIQUE REDEVANCE POUR MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE FABRICATION D'EAU POTABLE OU D'EAU À USAGE INDUSTRIEL DÉCLARATION D'ACTIVITÉ 2024

MODIFICATION INTERVENUE EN COURS D'ANNÉE (CESSION, FUSION-ABSORPTION, ETC.) OU CESSATION D'ACTIVITÉ

Date de changement ou date de prise d'effet \_\_\_\_\_ SIRET \_\_\_\_\_ NAF \_\_\_\_\_

Nouvelle dénomination et adresse \_\_\_\_\_

RAPPEL DES DERNIERS ÉLÉMENTS RETENUS

N° Activité	Activité polluante	Grandeur caractéristique	Valeur annuelle

PRODUITS

Nom du produit utilisé	Réactif adsorbant	Réactifs coagulants		Adjuvants
	<i>Ex : charbon actif</i>	<i>Ex : sulfate d'alumine Chlorure ferrique</i>	<i>Chaux Pour la décarbonatation</i>	<i>Ex. silice activée polyélectrolyte</i>
Noms des produits commerciaux				
Composition chimique et teneur en produit pur				
Quantités achetées dans l'année, exprimées en kg de produit commercial				

 Volume d'eau potable produit :  m<sup>3</sup>/an

Références à rappeler dans toute correspondance

Affaire suivie par

Tel

Courriel

## REJET DES BOUES CONTENUES DANS LES EAUX DE LAVAGE DES FILTRES ET DANS LES PURGES DES DÉCANTEURS

Quantité de boue produite  tonnes / an Siccité  %

Les eaux de lavage des filtres ainsi que les purges des décanteurs subissent-elles un traitement avant rejet ?

OUI VEUILLEZ PRÉCISER LA NATURE DU TRAITEMENT EFFECTUÉ :

VEUILLEZ PRÉCISER, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DU TRAITEMENT EFFECTUÉ, LA DESTINATION DES BOUES CONDITIONNÉES

- Enlèvement par société spécialisée (*indiquer nom et adresse de cette société*) :

- Décharge : \_\_\_\_\_

- Autre (*à préciser*) : \_\_\_\_\_

NON VEUILLEZ PRÉCISER LA DESTINATION DE CES EAUX (*type de rejet : milieu naturel, réseau d'assainissement*) :

5

## REDEVANCE POUR MODERNISATION DES RÉSEAUX DE COLLECTE (Pour les industries raccordées)

Veillez indiquer le volume d'eau facturé au titre de l'assainissement avant abattement ou dégressivité au cours de l'année \_\_\_\_\_, d'après les factures d'eau ou d'assainissement (rubrique collecte et traitement des eaux) :  m<sup>3</sup>

Si la facturation n'est pas établie proportionnellement au volume d'eau prélevé sur le réseau d'eau potable ou toute autre source (convention avec votre service d'assainissement), veuillez vous reporter à la notice.

6

## OBSERVATIONS

7

## PERSONNE POUVANT FOURNIR DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Nom \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

8

## NOM ET PRÉNOM DU SIGNATAIRE AUTORISÉ

Nom \_\_\_\_\_ Fait à \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

9

SIGNATURE